

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 12 février 2007.

Présents :

Enseignants : M^{mes} Berthelot-Pelluard, Bouard, Deprédurand, Gardillon, Lambert, Pouger, M. Cadiran, Dubois, Le Lann, Lunot, Terentjew.

Parents : M^{mes} Chevalier, Galleteau, Hassouni, Hubert, Joyeux, Laurent, Martin, Phayanouvong, Siroteau.

Mairie : M^{mes} Delaveau et Flacelière.

Aide à la bibliothèque, employée mairie, Mme Guion.

E.V.S. M. Coulon.

Absent :

D.D.E.N, M. Marchandin.

Ordre du jour

- ✓ Présentation du projet d'école 2007/2008.
- ✓ Relation avec la mairie : travaux, organisation des activités sportives liées au car de la commune, organisation d'activités sur le temps de la cantine.
- ✓ Effectifs 2007/2008.
- ✓ Accueil périscolaire.
- ✓ Réponses aux questions posées par les parents.

Secrétaire de séance : M^{me} Berthelot-Pelluard.

1) Projet d'école : applicable pour les trois prochaines années.

Il s'organise autour de 3 axes :

- axe des apprentissages.
- axe culturel.
- axe vivre ensemble.

Chaque année, des actions ponctuelles peuvent être ajoutées. Ce projet sera présenté début mars à l'Inspecteur d'Académie. Les parents d'élèves informés ont adopté à l'unanimité ce projet d'école. Ils ont été particulièrement sensibles à l'action sur l'éducation à la citoyenneté :

Une intervenante extérieure viendra 2 fois dans l'école,

- le 26 mars pour les classes de CE1 à CM2.
- le 29 mars pour les CP et CP/CE1.

Le thème retenu : réfléchir sur la violence, la violence dans les gestes, la violence par les mots.

Une réunion se tiendra le 26 mars à 20H pour les familles des écoles élémentaire et maternelle. Elle aura pour but d'échanger, de débattre entre nous sur les incivilités à l'école et sur comment mieux vivre au quotidien.

2) Relations avec la mairie.

• Travaux.

- Les travaux de la nouvelle classe sont terminés ; les trois semaines de retard du début des travaux ont été rattrapées.
- La cour est légèrement agrandie. Elle sera aménagée dans un avenir proche : billodrome dans la cour du bas, espace jardinage vers la cantine avec allées gravillonnées.
- La mairie a accordé 3 heures supplémentaires de ménage par personne et par semaine.
- Le panneau d'affichage extérieur a été installé.

• Activités sportives.

Le chauffeur retenu pour conduire le car municipal entre l'école et le dojo-gymnase Mermoz, n'est disponible que 2 semaines sur 3.

Les emplois du temps avaient été aménagés en fonction de ce calendrier. Malheureusement, de nombreux changements d'emploi du temps ont perturbé cette belle organisation virtuelle... et ont conduit à une désorganisation totale des classes.

Un courrier a été adressé à M. le maire. Il semblerait que toutes les pistes de recherche exploitées pour trouver un chauffeur plus disponible n'aient pu aboutir. Les employés de mairie sollicités ne sont pas intéressés pour passer le permis transport en commun.

• Organisation sur le temps de cantine.

Les dames de cantine ont été sollicitées pour réorganiser les répartitions d'enfants dans les 1^{er} et 2^{ème} services le lundi, une chorale d'enfants du cycle 3 volontaires ayant été proposée.

Une liste spéciale d'appel pour la cantine du lundi sera mise en place et permettra d'équilibrer les 2 services.

44 enfants volontaires sont concernés.

Ce projet sera mené conjointement avec la chorale du collège. Il commencera avant les vacances de février.

3) Effectifs 2007/2008.

Un effectif de 214 élèves est prévu pour la rentrée 2007.

[Rappel : rentrée 2006 = 221 élèves]

Nous sommes actuellement en période de redistribution des postes pour établir la carte scolaire de notre secteur. Un manque important de postes sur l'Indre et Loire est de plus en plus évident.

Pour l'instant, il ne semble pas que nous soyons concernés par une fermeture de classe.

Nous devons cependant rester vigilants dans une situation très morose :

- Les enfants de 2 ans ne sont plus pris en compte dans l'organisation de l'école maternelle.
- Les remplaçants deviennent de plus en plus rares.
- Les stages de formation sont arrêtés (faute de remplaçants)
- Le médecin scolaire part en avril.
- Les personnes du R.A.S.E.D. en congé maternité, ne sont pas remplacées.

4) Accueil périscolaire.

L'association « Familles Rurales » souhaitait s'installer à nouveau dans la salle polyvalente pour l'accueil périscolaire et bénéficier de la bibliothèque pour les devoirs du soir.

L'école est tout à fait favorable à cette organisation. Une convention entre l'école et la mairie est à reconduire.

5) Réponses aux questions posées par les parents.

→ Les enseignants ont bien entendu le souhait rapporté par les parents d'élèves, quant à la ponctualité de la sortie de classe. Ils rappellent cependant que 16h15 est l'heure de sortie de la classe et que les groupes d'enfants s'organisent plus ou moins rapidement.

→ Certaines questions posées par les familles pourraient faire l'objet de réponses personnelles mais, dans la mesure où ces demandes sont faites anonymement, il nous est difficile d'y répondre.

Nous invitons vivement les familles inquiètes à s'adresser à l'enseignant de leur enfant ou à la directrice de l'école.

→ A la demande des familles relative à la notion de sécurité dans l'école, il a été précisé que quatre enseignants surveillent les récréations. A chaque fois qu'une situation délicate se présente, les maîtres réagissent ; d'abord au niveau des enfants, puis, si besoin, en informant l'enseignant de la classe ou la directrice et dans un cas ultime, en avisant les parents.

Il est vrai que les enfants ne signalent pas toujours des faits qui peuvent les déranger : nous souhaitons que toutes les familles n'hésitent pas à nous en informer.

Cependant, tous les maîtres sont d'accord pour dire qu'ils n'ont jamais ressenti de haine dans les jeux, certes des bousculades existent. La relation à l'adulte reste très correcte, leur relation entre eux est à surveiller au niveau du langage et des insultes.

Tous les membres du conseil d'école sont d'accord pour insister sur le rôle primordial de la famille : rien ne peut remplacer la discussion au quotidien avec les enfants. On doit leur apprendre à dire NON. Où qu'il soit, quel que soit son milieu de vie, l'enfant doit être armé pour se défendre contre tout débordement.

Le problème des jeux dangereux sera abordé dans une campagne nationale qui devrait être diffusée prochainement.

Prochain conseil d'école : le mardi 19 juin à 18H30

Un exemplaire du présent compte-rendu est transmis à tous les membres du conseil d'école ainsi qu'aux familles et à M. l'Inspecteur de la circonscription.

Vu, la directrice.

Vu la secrétaire de séance.